



Programme RénoRégion

Formulaire d'inscription 2015-2016

Critères d'admissibilité

Être propriétaire occupant ;

L'immeuble n'est pas la propriété d'une société en nom collectif, d'une société en commandite ou d'une personne morale.

Ne pas avoir bénéficié du programme RénoVillage au cours des dix années précédentes et du programme réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

Les revenus bruts de l'ensemble des occupants ne doivent pas dépasser le revenu maximum admissible (voir tableau au verso).

1 personne	27 500\$	4 ou 5 personnes	34 200\$
2 ou 3 personnes	31 200\$	6 personnes ou plus	36 300\$

La valeur uniformisée des bâtiments (résidence, garage, remise, etc.) ne doit pas dépasser 100 000 \$ en excluant le terrain. Cette valeur est établie à partir du compte de taxes municipales pour l'année civile précédent l'année de la programmation budgétaire.

La maison doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures.

Les travaux devront être exécutés par un entrepreneur détenant une licence auprès de la Régie du bâtiment du Québec ainsi qu'un numéro de TVQ.

Territoire admissible

Les municipalités de moins de 15 000 habitants.

Pour les municipalités de 15 000 habitants et plus, la partie de territoire non desservie par des réseaux d'aqueduc et d'égout, et celle qui n'est desservie que part un seul de ces services.

Travaux admissibles

Les travaux admissibles doivent être nécessaires pour assurer la sécurité des occupants du logement et/ou pour corriger une déficiences majeure telle :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> La cheminée | <input type="checkbox"/> Le système de chauffage |
| <input type="checkbox"/> Le système d'alimentation en eau potable | <input type="checkbox"/> La toiture |
| <input type="checkbox"/> Les murs extérieurs | <input type="checkbox"/> L'électricité |

L'aide maximale est de 12 000\$ selon les travaux.

Travaux non admissibles

Isolation, piscine, garage, armoires, agrandissement, transformation, entretien (peinture, revêtement de plancher), la partie d'un bâtiment incendié, chauffage d'appoint, foyer, aménagement paysager, etc.

Travaux obligatoires

Déficiences majeure visant la sécurité des occupants du logement (sécurité incendie).

Identification du requérant

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Numéro de Téléphone : () _____

Taux d'aide selon le tableau au verso : _____ %

Nombre de personnes occupant la résidence :

Moins de 18 ans + Plus de 18 ans. = Total

_____ + _____ = _____

Note: Le propriétaire doit contribuer financièrement au coût des travaux.

Signature :

PROPRIÉTAIRE

DATE

Documents obligatoires

- Copie lisible du compte de taxes municipales de 2014..
- Copie lisible de l'avis de cotisation fédéral 2014. de toutes les personnes occupant la résidence
- Vous pouvez vous procurer l'avis de cotisation ou l'imprimé de l'option "C" à Revenu Canada au 1-800-959-7383
- Copie complète et lisible du rapport d'impôt fédéral 2014 de toutes personnes occupant la résidence.
- États des revenus et dépenses pour les travailleurs autonomes. s'il y a lieu.

RESPONSABLE DE LA MUNICIPALITÉ _____

MUNICIPALITÉ DE : _____ DATE : _____

NOTE : Nous traiterons seulement les formulaires complétés et accompagnés des documents requis.

TABLE DES TAUX D'AIDE
PROGRAMME RÉNOVILLAGE -2015-2016

REVENU DU MÉNAGE	TAILLE DU MÉNAGE EN %			
	1 personne	2 à 3 personnes	4 à 5 personnes	6 personnes et +
Moins de 17 500 \$	90	90	90	90
17 501 à 17 700 \$	90	90	90	90
17 701 à 18 000 \$	88	90	90	90
18 001 à 18 300 \$	84	90	90	90
18 301 à 18 600 \$	80	90	90	90
18 601 à 18 900 \$	78	90	90	90
18 901 à 19 200 \$	76	90	90	90
19 201 à 19 500 \$	74	90	90	90
19 501 à 19 800 \$	72	90	90	90
19 801 à 20 100 \$	70	90	90	90
20 101 à 20 400 \$	68	90	90	90
20 401 à 20 700 \$	66	90	90	90
20 701 à 21 000 \$	64	90	90	90
21 001 à 21 300 \$	62	90	90	90
21 301 à 21 600 \$	60	90	90	90
21 601 à 21 900 \$	58	86	90	90
21 901 à 22 200 \$	56	82	90	90
22 201 à 22 500 \$	54	78	90	90
22 501 à 22 800 \$	52	76	90	90
22 801 à 23 100 \$	50	74	90	90
23 101 à 23 400 \$	48	72	90	90
23 401 à 23 700 \$	46	70	90	90
23 701 à 24 000 \$	44	68	90	90
24 001 à 24 300 \$	42	66	90	90
24 301 à 24 600 \$	40	64	90	90
24 601 à 24 900 \$	38	62	88	90
24 901 à 25 200 \$	36	60	84	90
25 201 à 25 500 \$	34	58	80	90
25 501 à 25 800 \$	32	56	76	90
25 801 à 26 100 \$	30	54	74	90
26 101 à 26 400 \$	28	52	72	90
26 401 à 26 700 \$	26	50	70	90
26 701 à 27 000 \$	24	48	68	90
27 001 à 27 300 \$	22	46	66	86
27 301 à 27 600 \$	20	44	64	82
27 601 à 27 900 \$	0	42	62	78
27 901 à 28 200 \$	-	40	60	74
28 201 à 28 500 \$	-	38	58	72
28 501 à 28 800 \$	-	36	56	70
28 801 à 29 100 \$	-	34	54	68
29 101 à 29 400 \$	-	32	52	66
29 401 à 29 700 \$	-	30	50	64
29 701 à 30 000 \$	-	28	48	62
30 001 à 30 300 \$	-	26	46	60
30 301 à 30 600 \$	-	24	44	58
30 601 à 30 900 \$	-	22	42	56
30 901 à 31 200 \$	-	20	40	54
31 201 à 31 500 \$	-	0	38	52
31 501 à 31 800 \$	-	-	36	50
31 801 à 32 100 \$	-	-	34	48
32 101 à 32 400 \$	-	-	32	46
32 401 à 32 700 \$	-	-	30	44
32 701 à 33 000 \$	-	-	28	42
33 001 à 33 300 \$	-	-	26	40
33 301 à 33 600 \$	-	-	24	38
33 601 à 33 900 \$	-	-	22	36
33 901 à 34 200 \$	-	-	20	34
34 201 à 34 500 \$	-	-	0	32
34 501 à 34 800 \$	-	-	-	30
34 801 à 35 100 \$	-	-	-	28
35 101 à 35 400 \$	-	-	-	26
35 401 à 35 700 \$	-	-	-	24
35 701 à 36 000 \$	-	-	-	22
36 001 à 36 300 \$	-	-	-	20
36 301 \$ et plus	-	-	-	0